

PHILOSOPHIE

ETUDE DE L'ŒUVRE D'ORAL

Jean Jacques Rousseau

Discours sur l'origine et les fondements

de l'inégalité parmi les Hommes

(1755)

Version numérique :

Maphilo.fr



Informations générales sur l'oral de rattrapage

Pour passer l'oral, n'oubliez pas votre liste de texte qui doit être signée par le professeur, ainsi que la convocation et une pièce d'identité. Apportez de préférence deux exemplaires de l'œuvre.

I / Dans quel cas passer l'oral ?

À l'issue des épreuves écrites du baccalauréat, si votre moyenne se situe **entre 8 et 10**, vous devez passer les oraux de rattrapage. Le jour même des résultats, on vous demande de choisir dans votre centre d'examen **deux matières** que vous allez repasser. Vous pouvez être convoqués dès le lendemain matin. Il faut alors adopter la bonne stratégie :

- ➔ Prendre en compte vos notes de l'écrit et le nombre de points qu'il vous manque pour obtenir la moyenne. S'il vous **manque beaucoup de points**, il faut impérativement choisir des matières **à forts coefficients**. Donc les spécialités à coefficient 16.
- ➔ Le coefficient de la **philosophie est de 8 pour la filière générale**. (Utiliser si besoin des simulateurs disponibles en ligne). Typiquement un élève peut décider de repasser une spécialité et une autre matière avec un plus faible coefficient.
- ➔ Le choix de l'épreuve doit aussi se réaliser en **fonction des résultats de l'année**. Si votre note d'examen est largement supérieure à vos moyennes de l'année, il faudrait plutôt privilégier une autre matière. Par exemple, un élève qui a eu 6 de moyenne toute l'année en Spé Maths obtient 9 à l'examen. Il peut estimer que cette note est déjà un "maximum". Il vaudrait mieux dans ce cas, qu'il prenne une autre matière à l'oral.
- ➔ Il y a toutefois **une exception avec l'épreuve de philosophie** car il faut souligner que l'épreuve d'oral consiste à expliquer un texte extrait d'une œuvre connue. Elle offre ainsi une opportunité pour les élèves **qui ont travaillé l'œuvre** de bien réussir et donc de pouvoir récupérer des points alors même que leur note d'écrit est faible. Un élève qui a eu 6 à l'écrit peut très bien obtenir 14 ou 15 à l'oral.

A savoir : ***On ne peut pas perdre de points à l'oral. Si la note de l'oral de rattrapage est inférieure à la note obtenue lors de l'écrit alors on garde la première d'écrit.***

II / L'épreuve de l'oral de rattrapage

Le candidat dispose de **20 minutes** pour préparer un texte extrait de l'œuvre. Il dispose ensuite de **20 minutes** pour expliquer son texte.

En pratique l'explication dure rarement 20 minutes, l'examineur peut alors utiliser le temps encore disponible pour poser des questions pour aider le candidat à approfondir son analyse.

A savoir : Lorsque le candidat ne présente pas de texte, l'examineur choisira lui-même un texte parmi les œuvres du programme. Il est très rare que le candidat puisse en 20 minutes préparer une bonne explication de texte sur un extrait d'une œuvre qu'il ne connaît pas.

Méthode : La méthode d'explication de texte à l'oral est similaire à celle de l'écrit avec toutefois quelques différences :

Dans l'introduction : On commence par quelques indications biographiques sur l'auteur et on situe l'extrait dans l'œuvre.

Il n'est pas possible de rédiger toute l'explication, on note des idées importantes sur le texte que l'on développe en s'appuyant sur des passages du texte. Il ne faut pas lire constamment ses notes.

Présentation de l'œuvre

1/ Présentation de la vie et l'œuvre de Rousseau

Voici quelques éléments clés à connaître sur la vie et l'œuvre de Rousseau :

- Jean Jacques Rousseau est né au 18^{ème} siècle et plus précisément en 1712 à Genève qui est une République indépendante à cette époque. Il passe la plus grande partie de sa vie en France. Son œuvre est **à la fois littéraire et philosophique**. On peut trouver un fil directeur qui relie sa vie et son œuvre : c'est celui de **l'injustice** qu'il va subir directement dans sa vie avant d'en faire l'un des thèmes principaux de sa réflexion.
- Rousseau a connu une enfance sans doute malheureuse avec ce qu'on pourrait nommer une **« injustice du sort »** : il n'a pas connu sa mère qui est morte quelques mois après sa naissance. Son père qui est artisan horloger gagne correctement sa vie et décide de le placer dans plusieurs familles de l'aristocratie pour qu'il puisse recevoir une bonne éducation. Il découvre encore très jeune **les inégalités sociales et les injustices morales** qu'elles créent. Il est même accusé d'une faute qu'il n'a pas commise et est roué de coup par son oncle qui est venu « régler l'affaire ». C'est l'histoire du peigne cassé qu'il raconte dans les Confessions. (Livre I).
- Jeune adulte, Rousseau lutte pour trouver sa place dans la société. Il tente divers métiers, notamment copiste et précepteur (professeur particulier) mais il rencontre des obstacles et est souvent confronté à **l'injustice de la hiérarchie sociale**. Sa vie sentimentale est compliquée car il est amoureux d'une femme issue de l'aristocratie beaucoup plus âgée que lui.
- En 1750, Rousseau se rend à Paris, où il rencontra des philosophes dans des salons et se fait connaître par ses écrits. Il participe à un concours littéraire et gagne le premier prix pour son Discours sur les sciences et les arts (1750), il retente ce même concours lancé par l'académie de Dijon avec le Discours sur le l'inégalité (1755) mais son texte est rejeté car il déplait. En 1762 Rousseau écrit : Du contrat social œuvre qui énonce des principes politiques fondés sur la liberté et l'égalité des Hommes en opposition au système de l'Ancien régime. Ce texte de Rousseau reste le plus célèbre jusqu'à aujourd'hui.
- Malgré ses succès, Rousseau a toujours connu des difficultés financières, il vit donc des aides de ses amis et protecteurs mais il a du mal à entretenir des bonnes relations avec son entourage. Il se sent souvent exclu et

persécuté par ses contemporains, surtout en raison des réactions hostiles que son œuvre suscite. Son livre L'Emile (1762) qui porte sur l'éducation, est brûlé publiquement en raison de son contenu jugé subversif.

- Le sentiment de persécution devient de plus en plus fort lorsqu'il vieillit ce qui le conduit à rechercher la solitude et à vivre éloigné des salons parisiens. Il meurt à Ermenonville en 1778 à l'âge de 64 ans.

2/ Présentation du Discours sur l'inégalité

A/ Le titre :

Il est intéressant d'analyser le titre de l'œuvre qui indique le thème central : **les inégalités** et les deux questions qui vont être traitées concernant l'inégalité : celle de l'origine (la provenance, la source) et du fondement (la question de la légitimité, du bienfondé). En somme Rousseau pose la question : « d'où viennent les inégalités ? » et « les inégalités sont-elles légitimes (justes) ? »

On peut d'ores et déjà indiquer les réponses qu'il va développer pour bien comprendre l'objectif de Rousseau dans son texte :

Les inégalités ne viennent pas de la nature mais du développement de la société. L'origine de l'inégalité n'est pas naturelle mais sociale.

Rousseau soutient que l'inégalité n'est pas une caractéristique naturelle ou inhérente à l'humanité, mais plutôt le résultat de facteurs sociaux et historiques. Il existe certes des **différences naturelles** mais ce n'est qu'au sein de la société **que ces différences se transforment** en inégalité (par exemple être blanc ou noir est une différence, cela devient une inégalité dans une société raciste).

Selon Rousseau l'inégalité sociale découle principalement de l'établissement **de la propriété privée** et de la mise en place des **lois de l'Etat**. Ces développements ont créé des divisions entre les riches et les pauvres, les puissants et les faibles, et ont introduit des systèmes d'oppression et d'injustice.

Les inégalités sociales ne sont pas fondées par des raisons valables et par conséquent elles sont injustes.

Le discours de Rousseau sur l'origine de l'inégalité vise à critiquer les structures sociales existantes de son époque, notamment l'inégalité économique et les privilèges accordés à l'aristocratie. Il met en évidence les conséquences négatives de cette inégalité, ainsi que les injustices qui en découlent.

En examinant les fondements de l'inégalité, Rousseau cherche à susciter une réflexion sur la possibilité d'un ordre social plus juste et équitable ; idées qu'il développera plus tard dans son œuvre Du contrat social.

B/ Le plan de l'œuvre

Pour démontrer ses idées Rousseau retrace l'évolution de l'Homme depuis **l'Etat de nature**, en passant par les premiers commencements de la société pour terminer avec la mise en place des lois de l'Etat.

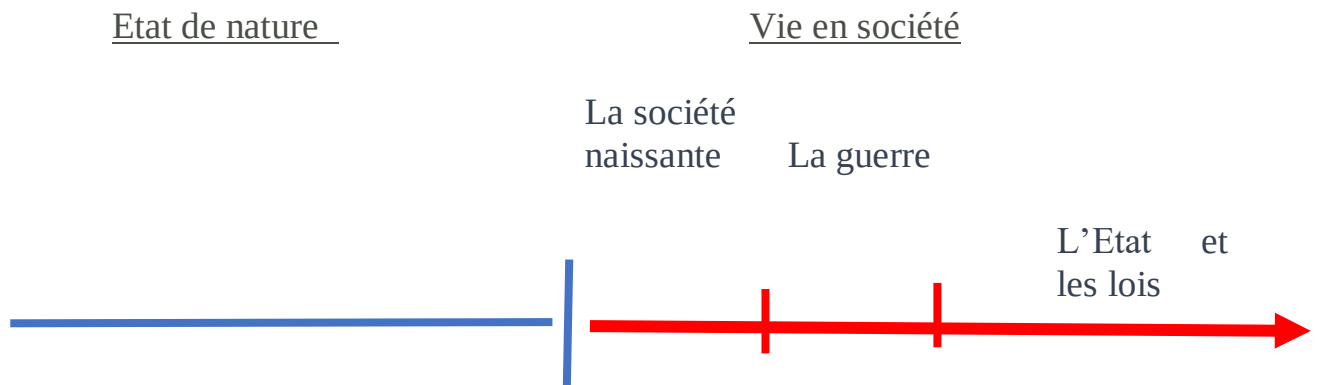
A chaque étape il décrit la vie de l'Homme et montre comment les facteurs sociaux modifient le comportement des individus. Le texte s'apparente donc à une **sorte d'histoire de l'humanité depuis ses origines**.

Toutefois Rousseau met en garde le lecteur et indique que ses raisonnements sont **des hypothèses**, c'est donc une histoire reconstruite par des raisonnements plutôt que véritablement une enquête fondée sur des preuves historiques (d'ailleurs Rousseau explique assez justement que la science historique de son époque n'est pas encore assez précise et développée pour répondre à toutes les questions qu'il pose et qu'il doit donc reconstituer par le raisonnement ce que l'histoire ne peut pas lui apprendre).

La première partie du discours traite de l'Homme à l'état de nature (en dehors de toute forme d'existence sociale). On trouve un portrait physique et moral de l'Homme dans l'état de nature.

La seconde partie du discours porte sur la vie de l'Homme dans la société. On peut à l'intérieur de cette seconde partie distinguer plusieurs étapes : a) le commencement de la société (la société naissante), puis b) la transformation de cette société en situation de conflit (un état de guerre) enfin c) l'établissement des lois et de l'Etat qui protègent les plus riches (ce qu'on appelle le pacte de dupes car les plus riches font croire aux plus pauvres que les lois sont faites pour les protéger ce qui n'est pas vrai).

Voici un schéma récapitulatif :



L'état de nature : Rousseau décrit l'Homme à l'état de nature comme un être indépendant, libre, solitaire. Celui-ci a peu de contact avec ses semblables. Il n'est ni bon ni mauvais. Il vit des jours paisibles et heureux

La Société naissante :

C'est la période la plus heureuse de l'humanité. L'homme découvre les avantages de la vie en société (entraide, partage) sans en connaître les inconvénients

La guerre :

L'appropriation des terres crée des inégalités, la société est alors divisée entre « riches » et « pauvres ». Les conflits et les guerres se multiplient.

L'Etat et les lois

Les plus riches doivent se protéger des attaques des pauvres et instaurent un pouvoir avec des lois. Ils utilisent la ruse et font croire que ces lois sont justes et utiles pour tous alors qu'elles sont en réalité uniquement créées pour les protéger. Face aux révoltes, les différents systèmes politiques se succèdent en conduisant la société vers toujours plus d'oppression.

L'évolution de **l'histoire de l'humanité est donc décrite de façon négative** : moins de liberté, plus d'injustice et de violence. Pour sortir de cette situation Rousseau pense qu'il faut totalement refonder les lois de l'Etat, il esquisse à la fin de son œuvre des idées qu'il reprendra et développera dans son grand texte : Du contrat Social.

Pour compléter ce cours, voir la vidéo suivante :

(3) Le mythe du bon sauvage (Rousseau et l'état de nature) - YouTube

----- **Inégalités et injustices.**

Le thème de l'inégalité traverse l'œuvre de Rousseau mais de quelle inégalité s'agit-il et pourquoi Rousseau les condamne-t-il ? L'inégalité est-elle injuste ?

I Les différentes formes d'inégalité

Dans le texte extrait d'un article intitulé De l'économie politique paru la même année que le second discours Rousseau distingue trois formes d'inégalité :

A : Inégalité économique

Les riches et les pauvres. Il faut souligner qu'à l'époque de Rousseau les différences de richesses sont extrêmes. Une classe sociale, l'aristocratie concentre toutes les richesses et vit dans le luxe et l'opulence tandis que le plus grand nombre vit dans la misère, la pauvreté. Il y a en outre de nombreuses famines qui occasionnent un grand nombre de morts.

Voir cet article qui relate les différentes famines :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande_famine_de_1709

B : Inégalité politique Les puissants et les faibles . Les lois protègent les riches – La force publique de l'Etat ne traite pas les citoyens sur un plan égal. Les Hommes ne sont pas égaux devant la loi. Le riche reste impuni même lorsqu'il commet des actes répréhensibles tandis que le pauvre est toujours le premier accusé et inquiété par la police. Au 18^{ème} siècle, la mendicité constitue un délit qui peut conduire en prison.

Le système politique que Rousseau connaît est celui de l'ancien régime (avant 1789) avec trois ordres : la noblesse, le clergé, le tiers état (paysans, artisans...). La **justice est payante** ; les plaideurs offrent aux magistrats des cadeaux, appelés « épices », pour que leurs causes soient entendues. Voir cet article sur la justice dans l'Ancien régime.

https://fr.vikidia.org/wiki/Justice_en_France_sous_l%27Ancien_R%C3%A9gime
e

Inégalité morale - l'Homme juste et le scélérat

Rousseau dénonce la corruption des mentalités et des mœurs de son époque. A force de subir l'injustice, les Hommes deviennent eux-mêmes injustes.

La société donne de l'importance aux puissants et aux riches tandis que les plus humbles et les honnêtes personnes sont méprisés. On ne juge pas les gens pour ce qu'ils font mais pour ce qu'ils ont. C'est pour Rousseau une sorte de renversement des valeurs. L'Homme honnête finit par être méprisé, on envie et on honore les riches même s'il est corrompu par le vice.

Lire le texte et retrouver les trois formes d'inégalités :

« Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches ? Tous les emplois lucratifs (qui rapportent de l'argent) ne sont-ils pas remplis par eux seuls ? Toutes les grâces, toutes les exemptions ne leurs sont-elles pas réservées ? Et l'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité ? Les coups de bâtons qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres mêmes et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois, il n'est plus question ? Que ce même homme soit volé et toute la police est aussitôt en mouvement, et malheur aux innocents qu'il soupçonne. Passe-t-il dans un lieu dangereux ? Voilà les escortes en campagne : l'essieu de sa chaise vient-il à se rompre ? Tout vole à son secours : fait-on du bruit à sa porte ? Il dit un mot, et tout se tait ; la foule l'incommode-t-elle ? Il fait un signe et tout se range ; un charretier se trouve-t-il sur son passage ? Ses gens sont prêts à l'assommer et cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seraient plutôt écrasés, qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou ; ils sont le droit de l'homme riche et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! Plus l'humanité lui doit et plus la société lui refuse : toutes les portes lui sont fermées, même quand il a le droit de les faire ouvrir, et si quelque fois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grâce , s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence, il porte toujours outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter. Au moindre accident qu'il lui arrive, les autres s'éloignent de lui, si sa pauvre charrette se renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc ; en un mot toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce

qu'il n'a pas de quoi la payer ; mais je le tiens pour perdu s'il a l'âme honnête, une fille aimable et en puissant voisin ».

Discours sur l'économie politique (1755)

Vocabulaire :

La chaise est une sorte de petit « carrosse » de l'époque



Vocabulaire de l'extrait :

L'essieu est la barre en métal qui relie deux roues.

Ses gens : ses domestiques

Equipage : voyage

Faquin : personne méprisable (c'est une insulte à cette époque)

Avanies : moqueries

Lestes : grossier, sans éducation

2/ Inégalités et injustices

L'inégalité est un rapport qui indique que deux quantités ne sont pas égales. Nous avons vu que dans la société certaines personnes sont plus riches, plus puissantes, plus honorés. Mais en soi l'inégalité n'est pas nécessairement injuste.

Prenons la richesse – Si une personne A fait 10 heures de travail en une journée et qu'une personne B fait seulement 5 heures dans les mêmes conditions, il nous paraît normal et juste que la personne A reçoive un salaire double de la personne B. Cela nous semblerait en revanche injuste si on leur donnait le même salaire.

Le pouvoir – Dans toutes organisation, il existe une hiérarchie et il semble légitime que la personne la plus qualifiée ou compétente soit celle qui décide et prenne les décisions. A l'hôpital le médecin a plus de pouvoir que l'infirmière. C'est-à-dire qu'il peut prendre des décisions concernant le malade et pas l'infirmière, cela semble tout à fait normal que le médecin donne des directives à l'infirmière.

Les honneurs – Il semble légitime de rendre hommage à ceux qui ont fait de bonnes actions (ex : sauver un enfant au péril de sa vie) plutôt que celles qui n'ont rien fait de bien pour les autres. Un exemple :

<https://www.youtube.com/watch?v=JJaOjiANqbE>

Cependant les inégalités à l'époque de Rousseau ne sont pas fondées sur ces principes (travail, compétences, mérite) mais uniquement sur **le critère de la classe sociale** à laquelle appartient un individu. Or appartenir à une classe sociale ne relève ni du travail, ni des compétences, ni du mérite mais dépend uniquement **de la naissance**.

Comment peut-on alors admettre que l'inégalité sociale soit légitime et juste dans ce cas ?

L'idée communément répandue et soutenue par certains penseurs à l'époque de Rousseau est tout simplement que **c'est la nature qui a fait les Hommes inégaux**. L'inégalité sociale ne serait alors que le prolongement et la conséquence logique de l'inégalité naturelle. L'inégalité naturelle serait donc la justification de l'inégalité sociale.

3/ Inégalité naturelle et inégalité sociale.

Dans la nature, nous voyons des animaux plus forts et d'autres plus faibles, les forts dominent les faibles ainsi nous disons par exemple que le lion est « le roi de animaux ». Cela ne nous semble pas injuste car c'est la loi de la nature. Mais peut-on transposer ce modèle à l'Homme ?



Pour Calliclès un personnage du dialogue Gorgias de Platon, la hiérarchie sociale doit suivre la hiérarchie naturelle et il est juste que le plus fort domine pour assouvir ses désirs. Il justifie ainsi le « droit du plus fort ».

Cette thèse est généralement critiquée par des philosophes comme Platon et Aristote car cela reviendrait à « rabaisser » l'Homme à l'animal cependant ils admettent qu'il existe des différences de nature entre les Hommes au niveau de

l'intelligence ou du caractère. La nature aurait donné à certaines personnes plus d'intelligence et/ou un caractère plus noble.

Il serait alors juste que les « meilleurs », les plus intelligents, les plus nobles soient ceux qui dirigent la société . C'est ici une vision aristocratique de la société qui est alors défendue par Platon et Aristote. (Aristos en grec signifie le meilleur. L'aristocratie c'est donc le littéralement le pouvoir des bons, des nobles , des « meilleurs »).

Rousseau critique ces théories de l'inégalité naturelle entre les Hommes. Pour lui la nature n'a rien à voir avec l'inégalité sociale pour plusieurs raisons.

A/ La confusion entre l'inégalité sociale et naturelle.

- Ce que l'on croit être une inégalité naturelle est déjà bien souvent **la conséquence** d'une inégalité sociale. Reprenons les inégalités de force, d'intelligence, et de « noblesse » de caractère :
- Si un enfant est mal nourri depuis sa naissance (et même pendant la grossesse de sa mère) il est clair qu'il ne pourra pas bien se développer physiquement et sera plus faible qu'un autre. (voir le cas de nos jours des enfants nés d'une mère toxicomane :
- https://www.lexpress.fr/sciences-sante/sante/le-fleau-des-bebes-nes-avec-une-addiction-a-la-drogue_1744493.html
- De même la prétendue différence naturelle d'intelligence est souvent le résultat de l'éducation et de l'instruction. Un enfant dont on ne s'occupe pas et qui ne va pas à l'école ne peut pas avoir le même développement intellectuel que celui qui a la chance d'être stimulé par un environnement favorable à son développement. Même certains retards mentaux sont liés à l'environnement comme on le sait aujourd'hui. (Voir la maladie qu'on nomme le saturnisme).
- Il en va de même avec la prétendue « noblesse de caractère ». C'est l'éducation et la société qui transmettent des valeurs à l'enfant.
- On peut enfin souligner qu'il est très difficile de vraiment mesurer et comparer l'intelligence et la noblesse de caractère sur des critères objectifs. Ce type de jugements relèvent souvent de simples préjugés.

B/ Confusions entre différences et inégalités

Il existe des différences naturelles mais ce ne sont pas des inégalités : être blanc ou noir ; homme ou femme sont des bien **des différences** mais ce n'est qu'avec la société qu'elles se transforment en **inégalité**.

C/ Inégalité de conditions et de droit :

Même si on admet qu'il existe une inégalité de fait entre deux personnes. L'une serait plus intelligente, ou elle aurait plus de connaissance ou de compétences dans un domaine, cela ne lui donne pas de « droit » supplémentaire. Reprenons l'exemple du médecin et de l'infirmière. Dans le cadre du travail, il est acceptable que le médecin « commande » l'infirmière et soit mieux payé mais cela ne fait pas du médecin un être supérieur qui devrait avoir plus de droit. C'est pourquoi on distingue de nos jours **l'égalité des conditions** (riche ou pauvre par exemple) **l'égalité des droits** . L'existence d'inégalité de conditions peut être acceptable dans certaines mesures mais cela ne justifie en rien l'inégalité des droits.

En conclusion Rousseau dénonce à la fois les inégalités présentes dans la société de son époque mais aussi et surtout les fausses justifications qui ont été apportées depuis l'Antiquité pour les justifier. La nature n'a rien à voir avec les inégalités sociales. Pour mieux démontrer son idée Rousseau va alors analyser ce que serait la condition de l'Homme dans **l'état de nature** qui correspond à la vie de l'Homme sans les acquis de la société.

Extrait de l'œuvre :

Il est aisé de voir qu'entre les différences qui distinguent les hommes, plusieurs passent pour naturelles qui sont uniquement l'ouvrage de l'habitude et des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la société. Ainsi un tempérament robuste ou délicat, la force ou la faiblesse qui en dépend, viennent souvent plus de la manière dure ou efféminée dont on a été élevé, que de la constitution primitive des corps. Il en est de même des forces de l'esprit, et non seulement l'éducation met de la différence entre les esprits cultivés et ceux qui ne le sont pas, mais elle augmente celle qui se trouve entre les premiers à proportion

de la culture ; car qu'un géant et un nain marchent sur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un et l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, si l'on compare la diversité prodigieuse d'éducatons et de genres de vie qui règnent dans les différents ordres de l'état civil avec la simplicité et l'uniformité de la vie animale et sauvage, où tous se nourrissent des mêmes aliments, vivent de la même manière et font exactement les mêmes choses, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de société, et combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'espèce humaine par l'inégalité d'institution.

L'état de nature

Qu'est ce que l'état de nature ?

Pour Rousseau l'état de nature désigne la vie de l'Homme en l'absence de toute société. Il s'agit de penser l'Homme « tel qu'il est sorti des mains de la nature ». L'état de nature est donc l'opposé de la vie sociale. Rousseau utilise souvent l'expression « l'Homme sauvage » opposé à « l'Homme civil ».

Pourquoi Rousseau s'intéresse à l'état de nature ?

Comme nous l'avons vu, plusieurs auteurs de l'Antiquité justifient les inégalités sociales à partir de prétendues inégalités naturelles, il est donc important de parvenir à distinguer ce qui chez l'Homme relève vraiment de la nature (inné) et ce qui provient de la société et de son évolution historique (acquis).

De plus, Rousseau n'est pas le premier auteur à examiner la notion d'état de nature. Il existe déjà au 17 et 18^{ème} siècle de nombreux auteurs qui ont abordé ce thème. On les regroupe sous le nom de **l'Ecole du droit naturel**. Le plus célèbre d'entre eux le philosophe anglais Thomas Hobbes qui associe dans son œuvre le Léviathan l'état de nature à une situation de guerre généralisée : la guerre de tous contre tous.

Cependant Rousseau pense que ces auteurs ont fait une mauvaise interprétation de la vie de l'Homme à l'état de nature. Ainsi le début du texte de Rousseau a une dimension critique. Leur erreur est d'avoir « transposé » dans l'état de nature des notions ou des idées que l'Homme a pu seulement développer dans la société, c'est-à-dire dans son interaction avec d'autres individus. En d'autres termes ils n'ont pas été capable de véritablement parvenir au « pur état de nature ».

Cette critique apparait clairement dans l'extrait suivant :

Les philosophes qui ont examiné les fondements de la société ont tous senti la nécessité de remonter jusqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y est arrivé.

*Les uns n'ont point balancé à supposer à l'homme dans cet état la notion du juste et de l'injuste, sans se soucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conserver ce qui lui appartient, sans expliquer ce qu'ils entendaient par appartenir ; d'autres donnant d'abord au plus fort l'autorité sur le plus faible, ont aussitôt fait naître le gouvernement, sans songer au temps qui dut s'écouler avant que le sens des mots d'autorité et de gouvernement pût exister parmi les hommes. Enfin tous, parlant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de désirs, et d'orgueil, ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avaient prises dans la société. **Ils parlaient de l'homme sauvage, et ils peignaient l'homme civil.** Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident, par la lecture des Livres Sacrés, que le premier homme, ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières et des préceptes, n'était point lui-même dans cet état, et qu'en ajoutant aux écrits de Moïse la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y soient retombés par quelque événement extraordinaire. Paradoxe fort embarrassant à défendre, et tout à fait impossible à prouver.*

Vocabulaire :

Il s'agit des philosophes appartenant à l'école de droit naturel - Grotius, Pufendorf, Hobbes

Balancé = hésité

Dans ce texte Rousseau fait plusieurs critiques à ses prédécesseurs :

- Ils ont transposé à l'Homme naturel des notions qui viennent de la société (comme l'idée de justice, de propriété et de gouvernement par exemple).
-
- Ils ont décrit l'Etat de nature comme une situation historique réelle alors qu'il s'agit avant tout d'une hypothèse. On n'est pas sûr que l'état de nature ait vraiment existé.
- Ils n'ont même pas remarqué que cette idée d'état de nature pouvait s'opposer aux textes religieux. (Adam et Eve crée par Dieu).

Comment vit l'Homme à l'Etat de nature ?

Hobbes décrit la vie de l'Homme à l'état nature en termes péjoratifs : les hommes sont dans une guerre permanente qui les oppose les uns aux autres rendant la vie de l'Homme quasi animale, brève. Bien au contraire pour Rousseau la vie de l'Homme à l'état de nature est comme celle d'une enfance bienheureuse de l'Humanité. L'Homme ne connaît aucun des maux qui accable l'Homme civil.

Resté encore proche de l'animal, l'Homme sauvage vit pour lui-même de façon indépendante, il peut facilement satisfaire ses besoins qui sont restés simples. **Il est libre et heureux.** Sa vie est l'antithèse de l'Homme civil qui est devenu dépendant des autres ce qui le source principale de son malheur. On peut toutefois se demander si Rousseau n'idéalise pas la vie de l'Homme à l'état de nature.

On s'aperçoit aussi que Rousseau pense l'état de nature comme étant l'opposé de la vie en société or si la vie en société se caractérise avant tout par le contact social (vivre avec d'autres personnes), la vie à l'état de nature est pensée comme une existence solitaire. Les rencontres sont épisodiques et restreintes au strict nécessaire pour assurer la perpétuation de l'espèce.

Pourquoi l'Homme a-t-il quitté l'état de nature ?

Si l'existence de l'Homme à l'état de nature est si heureuse, on peut se demander pourquoi l'Homme n'est pas resté perpétuellement dans cette situation.

Pour expliquer le passage de la vie à l'état de nature à la vie en société,

Rousseau évoque des causes accidentelles. L'Homme n'est pas social par nature mais ce sont des circonstances extérieures qui ont poussé l'Homme à changer de modes de vie.

Rousseau en évoque deux :

1/ Changement climatique – un changement de climat oblige les hommes à migrer vers les zones tempérées.

2/ Accroissement démographique – l'augmentation de la densité de population sur des zones plus restreintes est aussi un facteur qui favorise l'établissement des premières sociétés.

Dès que l'Homme commence à vivre en société, des changements importants vont intervenir.

L'Homme à l'état de nature

On trouve dans la première partie du Discours, une description de l'Homme à l'état de nature. On peut ainsi parler d'une anthropologie (discours sur l'Homme) Rousseauiste.

Ce qu'il faut retenir c'est le contraste que Rousseau établit entre l'Homme vivant à l'état de nature et l'Homme social.

On peut souligner que cette idée d'évolution de l'Homme est très novatrice, elle anticipe les théories de l'évolution qui seront développées plus tard par les scientifiques comme Lamarck et Darwin.

Rousseau a lui-même remarqué que cette idée d'évolution de l'Homme le conduisant de l'état sauvage à l'état civil pouvait être interprété comme une remise en cause de la vision de l'Homme enseignée par la religion. (Homme descendant d'Adam et Eve).

Le portrait physique :

L'Homme à l'état de nature développe ses capacités physiques, le corps est le seul « outil » qu'il possède. Il est fort, robuste, habile. Ses sens sont développés.

Le portrait intellectuel :

A l'inverse ses idées sont peu développées. Sans contact social et donc sans possibilité de développer son langage, l'Homme naturel ne peut pas développer ses idées. Cela signifie donc que pour Rousseau, les facultés intellectuelles et en particulier l'usage de la raison doivent être développées par les échanges sociaux.

Le portrait moral

L'Homme à l'état de nature n'est ni bon ni mauvais, il n'est ni moral ni immoral, il est tout simplement amoral un peu comme un enfant qui ne sait pas ce qui est bien ou mal. Il est guidé par ses besoins cependant dans un passage du discours

Rousseau souligne que son égoïsme est limité et tempéré par un sentiment naturel : la pitié, ce qu'on devrait comprendre comme une forme d'empathie ou de compassion. Par exemple l'Homme sauvage dit Rousseau ne prendra pas sa nourriture à un enfant ou un vieillard s'il peut facilement en trouver ailleurs. L'amour de soi (l'égoïsme) est ainsi limitée par ce sentiment de pitié ou de compassion.

Le portrait métaphysique

La description que Rousseau donne de l'Homme à l'état de nature le fait ressembler à un animal, il y a cependant des qualités qui distinguent l'Homme et l'animal. Ces qualités sont celles de son « âme ». On passe donc sur un plan métaphysique (au-delà du physique).

Le libre arbitre. Pour Rousseau l'Homme se distingue de l'animal car il peut faire des choix par volonté. Cette capacité n'est pas encore très manifeste dans l'état de nature mais elle va prendre de plus en plus d'importance au cours du développement de l'Homme.

La perfectibilité

C'est la qualité principale de l'Homme. L'Homme n'a pas une nature prédéterminée, il peut donc évoluer, changer, se transformer. **C'est la faculté qui lui permet de progresser.** Mais attention le progrès peut se faire dans le sens du bien comme dans celui du mal.

Pour faire comprendre ce qu'est la perfectibilité, on pourrait prendre l'image d'une pâte à modeler pour décrire la nature humaine. L'Homme devient ce qu'on le fait être par l'éducation mais il peut aussi devenir ce qu'il a choisi d'être par sa liberté. L'Homme n'a donc pas un instinct prédéterminé. Un lion ne sera jamais un agneau, l'Homme par son éducation ou ses choix peut décider d'utiliser la force comme le lion ou la douceur comme l'agneau.

L'anthropologie de Rousseau met en avant la perfectibilité comme trait caractéristique de l'Homme. Celui-ci peut donc évoluer, changer, se transformer moralement. La société et l'éducation ont donc un poids décisif sur son comportement comme le montre la seconde partie du discours.

Extrait de l'œuvre :

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forcés de défendre nus et sans armes leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable. Les enfants, apportant au monde l'excellente constitution de leurs pères, et la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquièrent ainsi toute la vigueur dont l'espèce humaine est capable. La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfants des citoyens; elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitués et fait périr tous les autres; différente en cela de nos sociétés, où l'Etat, en rendant les enfants onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance. Le corps de l'homme sauvage étant le seul instrument qu'il connaisse, il l'emploie à divers usages, dont, par le défaut d'exercice, les nôtres sont incapables, et c'est notre industrie qui nous ôte la force et l'agilité que la nécessité l'oblige d'acquérir. S'il avait eu une hache, son poignet romprait-il de si fortes branches? S'il avait eu une fronde, lancerait-il de la main une pierre avec tant de raideur? S'il avait eu une échelle, grimperait-il si légèrement sur un arbre? S'il avait eu un cheval, serait-il si vite à la course? Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ses machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme sauvage; mais si vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nus et désarmés vis-à-vis l'un de l'autre, et vous reconnaîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition, d'être toujours prêt à tout événement, et de se porter, pour ainsi dire, toujours tout entier avec soi .

Explication détaillée

Ce texte est extrait de la première partie du discours, Rousseau expose la vie de l'homme à l'état de nature. L'auteur établit d'abord le portrait physique de l'Homme vivant dans cette situation avant d'aborder ses qualités. Rousseau prend pour modèle l'Homme tel qu'on le voit aujourd'hui mais en faisant abstraction des facultés développées par la vie sociale et les facultés « surnaturelles »^[1] que lui accorde la religion.

Le thème du texte s'attache aux facultés physiques du corps : celles de l'Homme naturel sont parfaitement adaptées au milieu dans lequel il évolue ce qui lui permet d'être **indépendant**. Il n'a pas besoin du secours des autres pour satisfaire ses besoins contrairement à l'Homme civilisé qui doit compter sur les autres plus que sur lui-même.

Thèse : Le développement de la société et en particulier des techniques a pour conséquence d'affaiblir l'Homme et de le faire entrer dans un état de dépendance.

Antithèse. On admet souvent que l'homme est plus faible que les autres êtres vivants, ce qui serait la raison pour laquelle il aurait besoin du secours de ses semblables ; La société résulterait alors de la faiblesse de l'homme. (C'est la thèse que soutient David Hume par exemple^[3]). Rousseau critique cette explication car on projette selon lui l'image de l'Homme actuel sur l'Homme naturel. En effet c'est parce que l'homme n'utilise plus ses forces physiques qu'il les perd.

Problème : Pourquoi si l'homme vivait si bien dans sa condition naturelle est-il sorti ? Pourquoi a-t-il créé des outils et des techniques ? Est-ce que Rousseau n'a pas une vision idéalisée de la situation de l'Homme dans l'état de nature ?

Plan de l'extrait

1 L'indépendance de l'homme à l'état de nature

2 L'affaiblissement du corps

3 Comparaison de l'homme naturel et de l'homme civil

1) L'indépendance de l'homme à l'état de nature

Dans cette première partie du discours, Rousseau cherche à faire ressortir le contraste entre l'Homme civil (qui vit en société) et l'Homme à l'état de nature. Cette comparaison s'effectue à l'avantage de l'homme naturel. On pourrait croire que la vie de l'homme naturel est difficile, pénible puisqu'il ne possède pas les outils et les avantages de la vie sociale.

Or, il n'en est rien. C'est l'homme civil avec tout son confort, ses outils, sa médecine qui est le plus malheureux car ce qui lui fait défaut, c'est le plein usage de ses facultés physiques. Rousseau critique donc implicitement l'idée de progrès si important à son époque. Ce qu'on gagne d'un côté, on le perd de l'autre.

Rousseau examine trois idées dans la première partie du texte : l'adaptation, la question de l'hérédité, la sélection naturelle. Ces idées sont inspirées par Buffon. (1707-1788), naturaliste et écrivain français, auteur d'un des premiers essais généraux de biologie et de géologie à ne pas être fondé sur la Bible.

A) L'idée d'adaptation :

Ce qui est essentiel dans ce premier § ; c'est que les forces de l'homme sont proportionnées à ses besoins ; ce qui n'est pas le cas pour l'homme civil. Les besoins de l'homme naturel sont simples (§3) et les ressources de la nature abondantes. Ses forces physiques lui permettent de vivre sans difficultés. On peut anticiper et dire que cet équilibre est rompu chez l'homme civil (dont les besoins sont disproportionnés par rapport à ses forces). L'homme naturel est auto suffisant ce qui n'est pas le cas pour l'homme civil.

La vie de l'homme naturel est « rude » mais il supporte très bien cette rigueur par l'habitude dès sa naissance . Ce que l'auteur fait apparaître, c'est la notion d'adaptation. Ayant été confronté aux intempéries et au froid dès sa naissance, l'homme naturel s'y est adapté. Ainsi bien qu'il soit nu, il ne craint pas le froid. (Intempéries, rigueur des saisons).

L'auteur soutient que le mode de vie et les habitudes acquises transforme notre physiologie. Notre physiologie s'adapte. Les conditions de vie peuvent rendre robuste et fort mais il suffit qu'elles changent pour rendre fébrile, faible,

crainitif. Adaptation = idée issue de la biologie : c'est la fonction qui crée l'organe. Lorsqu'on n'utilise pas un organe, il s'atrophie. Au contraire l'usage de cet organe le développe.

La question de la nudité est intéressante :

Cela montre qu'il n'a encore aucune notion touchant la pudeur, le regard des autres. Au contraire dès que l'homme est social, il cache une partie de son corps jugée honteuse. Le corps, c'est ce qu'il faut cacher ou recouvrir quand on vit dans la société. C'est quand on commence à habiller son corps que peut s'introduire une distance entre l'apparence et la réalité. Ce n'est pas le cas pour l'homme naturel. Il n'a aucune attention pour son apparence puisqu'il n'est pas soumis au regard des autres.

B) L'hérédité

Rousseau accepte l'idée que **les caractères acquis d'une génération peuvent se transmettre par l'hérédité** aux autres générations. C'est la thèse du développée par Buffon. (Histoire naturelle 1749) . Buffon étudie les plantes.

L'homme peut opérer une sélection des graines et faire des croisements. Au fil du temps on peut créer une espère qui résiste mieux aux intempéries. Rousseau transpose cette idée à l'homme : C'est la nature qui opère la sélection. Ainsi la robustesse se transmet-elle de génération en génération et l'homme atteint la plus grande perfection physique dont il est capable.

C) La sélection naturelle

Rousseau évoque **la sélection naturelle**. Les plus faibles disparaissent ; On pourrait penser qu'il s'agit d'une injustice. Pourtant de manière paradoxale, Rousseau ne considère pas cette sélection naturelle comme une injustice. Elle résulte du hasard. Chacun à sa chance au départ contrairement aux lois sociales qui frappent toujours les mêmes catégories sociales.

2 / L'affaiblissement du corps :

A) Rôle négatif de l'outil

Les techniques = ensemble des outils que l'homme utilise.

L'outil facilite la vie, il permet d'économiser les efforts, et de rendre la vie plus facile. Mais cette facilité peut se retourner contre l'homme lui-même. Elles peuvent rendre paresseux, dépendant, faible.

Aspect paradoxal : l'outils augmente la force mais en même temps il affaiblit.

→ Critique des Progrès (Diderot - L'encyclopédie – Le développement des techniques = un progrès pour l'homme).

Plus les techniques progressent et plus la vie de l'homme s'améliore.

Ici Rousseau présente l'aspect négatif de ce progrès : l'homme est dépendant des outils qu'il utilise. Il ne peut plus rien faire tout seul. Pour satisfaire le moindre de ses besoins, il lui faut une multitude d'objet, d'outils. Le rapport de la nature n'est plus direct, immédiat. Il passe par cet intermédiaire de l'outil.

B) Série d'exemples pour illustrer cette idée :

(Hache, échelle, cheval).

On voit déjà apparaître **le thème de la perfectibilité :**

Le défaut d'usage fait disparaître la capacité. 1^{ère} apparition de la notion de perfectibilité (au niveau des forces du corps).

3) Comparaison entre l'homme naturel et l'homme civil

Rousseau conclut son passage avec une comparaison entre l'homme naturel et l'homme civil. L'homme naturel dont l'exercice du corps est la principale activité, l'emporte physiquement sur l'homme qui vit en société et qui a besoin constamment de tous ses outils pour vivre. Il se « porte entièrement avec lui-même ».

On comprend bien que l'homme civil est certes plus avancé sur le plan intellectuel, qu'il a des outils plus perfectionnés et des relations sociales plus complexes. Mais il faut remarquer que tous ces progrès cependant ne lui appartiennent pas totalement, ce sont des progrès qui dépendent du groupe et non de l'individu.

D'autre part, ces progrès vont de pair avec des régressions sur le plan physique. Rousseau reste donc très prudent sur la notion de progrès contrairement aux penseurs de son époque.

L'établissement de la propriété et la naissance des inégalités

« Les fruits sont à tous et la terre est à personne » . Rousseau

L'appropriation des terres et donc la naissance à ce qu'on pourrait appelé **la propriété privé** est un tournant décisif dans la société car elle est la source principale des inégalités entre les Hommes. Certaines terres sont plus fertiles et donc plus productives, leurs propriétaires s'enrichissent plus vite que ceux qui n'ont pas d'aussi bonnes terres. Quant à ceux qui n'ont pas de terre, ils doivent vendre leur travail pour se nourrir. La société se divise alors en groupes sociaux antagonistes : riches et pauvres. Ce sont ces inégalités qui sèment la discorde et transforment la société en un « horrible état de guerre ».

De manière générale la question posée par Rousseau est intéressante : qu'est ce qui fonde la propriété privée d'une terre ? Si l'on regarde dans l'histoire, on s'aperçoit que l'appropriation des terres s'est souvent effectuée par la force. (ex : les indiens chassés de leurs terres par les colons européens).

Texte :

Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : "Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne !" Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne plus pouvoir durer comme elles étaient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature

Les conditions préliminaires à l'établissement de la propriété

Rousseau explique que dans l'état de nature, les êtres humains vivaient de manière simple se contentant de cueillir les fruits et de chasser pour leur subsistance. Cependant, avec le développement de l'agriculture, les individus ont commencé à cultiver la terre et à revendiquer une certaine propriété sur les terrains qu'ils cultivaient.

Il mentionne que les premières conditions préliminaires à l'établissement de la propriété incluent **la sédentarisation des êtres humains**, la découverte de l'agriculture et la formation de familles. Ces éléments ont créé une relation plus étroite des individus avec le sol et ont conduit à l'appropriation de territoires spécifiques.

L'appropriation des terres

Rousseau évoque clairement le phénomène **des enclosures** qui consiste à mettre des clôtures dans les champs. L'enclosure était une pratique courante qui a émergé en Europe à partir du 16e siècle, notamment en Angleterre, où les terres communales et les terrains agricoles étaient clôturés et privatisés. Cela a eu un impact significatif sur la propriété des terres et l'accès aux ressources, contribuant à la transition de la propriété collective à la propriété privée. L'enclosure a souvent été associée à des bouleversements sociaux, économiques

Les conséquences :

Elles sont négatives : il semble que Rousseau n'ait pas de mot assez forts : « crimes, guerres, misères, horreurs » . En effet la division de la société entre riche et pauvre crée la jalousie, puis les conflits. Cela permet aussi à ceux qui sont riches de profiter de leur position pour exploiter les plus pauvres. La société naissante dans laquelle les Hommes vivaient heureux fait progressivement place à l'horrible état de guerre.

Est-ce que Rousseau critique complètement l'idée de propriété ?

Rousseau admet la légitimité de la propriété des fruits de son travail. Par exemple il est juste qu'une récolte appartienne aux paysans qui l'ont produite mais cela ne signifie pas qu'ils devraient se considérer comme propriétaire de la terre elle-même. Ce qui signifie que s'il abandonne cette terre et n'y travaille plus, ils n'ont pas de « droit » sur elle. Rousseau ajoute une limite supplémentaire, il faut que le travail lui-même soit limitée par les besoins et ne pas prendre une forme excessive. Par exemple si une famille travaille sur une parcelle de terre suffisante pour produire sa subsistance, elle n'est pas légitime à exploiter d'autres terres qui lui rapporteraient encore plus de nourriture excédant les besoins.

Est-ce que Rousseau est communiste ?

Malgré sa critique l'appropriation des terres qui deviennent ainsi des propriétés privées, on ne peut pas dire que Rousseau soit communiste. D'une part parce que le mot lui-même n'existe pas au temps de Rousseau puisque le communisme est créé historiquement un siècle plus tard avec Marx. Mais sur le fond, il n'y a aucun passage de l'œuvre dans lequel Rousseau évoque l'idée de reprendre les richesses des riches pour les redistribuer de façon égalitaire. Enfin l'égalité est importante chez Rousseau mais aussi la liberté. Or la propriété peut faire parti d'une des libertés de l'Homme si celle-ci est le fruit du travail et reste dans les limites du raisonnable.

L'établissement des lois et du pouvoir de l'Etat

Pourquoi établir des lois ?

La société devient à partir de l'établissement de la propriété privée un monde dans laquelle **la violence se développe en réaction aux injustices** (vols, pillages). Dans cette situation chacun sent la nécessité d'établir un pouvoir qui mette un terme à la situation d'insécurité. La situation décrite par Rousseau revient alors à la situation qu'avait décrit Hobbes dans le Léviathan : « une guerre de tous contre tous » avec cette différence essentielle, à savoir que ce n'est pas dans l'état de nature que l'Homme vit dans la « guerre de tous contre tous » mais dans une vie en société dans laquelle l'inégalité a pris une place déjà importante.

Qui crée les lois et dans quels buts ?

Toutes les personnes sont concernées par cette insécurité mais les plus riches ont le plus à perdre et décident alors de prendre l'initiative pour mettre en place un pouvoir et établir des lois. Cependant ils ne sont pas les plus nombreux, ils ont besoin de l'accord des autres membres de la société. Ne pouvant utiliser la force, ils vont alors se servir de la ruse. Ils font faire croire que les lois qu'ils veulent mettre en place seront utiles à tous. C'est un pacte de dupe que les riches proposent aux autres membres de la société.

Quelles sont les conséquences ?

L'inégalité s'inscrit dans la durée. Celui qui voudrait combattre l'inégalité devient un hors la loi. La force publique s'exerce au détriment des plus pauvres et toute révolte est sévèrement réprimée comme une atteinte à l'ordre public. L'Homme perd alors également sa liberté naturelle. Il est désormais soumis à l'autorité des lois.

Comment devraient être établies les lois pour être justes ?

A la fin du discours, Rousseau esquisse des idées qu'il développera dans son œuvre Du contrat social (1762). Une loi juste devrait être « faite par tous et pour tous ». Autrement dit la loi devrait être l'expression de la volonté générale, de la volonté du peuple et avoir pour unique objectif l'intérêt général et non pas l'intérêt d'une minorité de personnes.

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armait tous les uns contre les autres, qui leur rendait leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, et où nul ne trouvait sa sûreté ni dans la pauvreté ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons **spécieuses** pour les amener à son but. "Unissons-nous, leur dit-il, pour garantir de l'oppression les faibles, contenir les ambitieux, et assurer à chacun la possession de ce qui lui appartient. Instituons des règlements de justice et de paix auxquels tous soient obligés de se conformer, qui ne fassent **acception** de personne, et qui réparent en quelque sorte les caprices de la **fortune** en soumettant également le puissant et le faible à des devoirs mutuels. **En un mot, au lieu de tourner nos forces contre nous-mêmes, rassemblons-les en un pouvoir suprême qui nous gouverne selon de sages lois, qui protège et défend tous les membres de l'association, repousse les ennemis communs et nous maintienne dans une concorde éternelle.**"

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avaient trop d'affaires à démêler entre eux pour pouvoir se passer d'arbitres, et trop d'avarice et d'ambition, pour pouvoir longtemps se passer de maîtres. **Tous coururent au-devant de leurs fers** croyant assurer leur liberté; car avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement politique, ils **n'avaient pas assez d'expérience pour en prévoir les dangers**; les plus capables de pressentir les abus étaient précisément ceux qui comptaient d'en profiter; et les sages mêmes virent qu'il fallait se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut, ou dut être, l'origine de la société et des lois, qui donnèrent de nouvelles entraves au faible et de nouvelles forces au riche, **détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et pour le profit de quelques ambitieux assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère.**

Vocabulaire :

Spécieuses : fausses

Acception = exception

Fortune = chance

Fers : chaîne

Explication détaillée de l'extrait :

Ce texte extrait de la seconde partie du Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes se situe après l'analyse menée par Rousseau sur le développement des inégalités dans la société débouchant sur une véritable guerre civile[1]. Les riches surtout cherchent à trouver en utilisant la ruse une issue à cette guerre qui menace leurs biens.

Thème

Le texte est consacré au discours du riche qui cherche à rallier toute la société à son projet d'élaboration d'une loi commune qui protège tous les membres de la société.

Thèse

La loi qui défend la propriété fige les inégalités en les rendant légitime. Le droit institué n'est qu'un prolongement d'un rapport de force. Le plus fort n'est jamais toujours le plus fort s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. En d'autres termes les lois sont établies par les riches pour garantir leurs propriétés.

Problème : Les lois peuvent-elles défendre l'intérêt général ou bien ne sont-elles que le droit du groupe dominant ?

Plan de l'extrait :

Le projet du riche et son discours

« Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins (...) « concorde éternelle »

La raison de l'acceptation :

« Il en fallut beaucoup moins que » (...) « sauver le reste du corps »

Les conséquences de l'établissement des lois :

« Telle fut, ou dut être, l'origine de la société » (...) « assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère ».

Le projet du riche et son discours

Le projet du riche est d'établir un droit de propriété qui viendrait légitimer ce qu'il possède et qui lui permettrait de profiter sereinement de ses biens. Sa ruse consiste à séduire par le discours le plus nombre de personnes pour leur faire accepter ce droit.

Le riche est donc l'initiateur des lois et du droit institué (le droit positif). L'analyse de Rousseau cherche à confirmer ce qu'il a toujours ressenti : si le droit est en faveur des riches, ce n'est pas un hasard, c'est que le droit est d'abord institué dans le but de garantir la propriété des plus riches. C'est ce qu'il avait déjà dénoncé dans le discours sur l'économie politique

Pour parvenir à ses fins, le riche se fait orateur, il prononce des discours qui vont jouer sur les sentiments : il va donc chercher à persuader. Le discours est l'instrument central de la politique.

Les paroles séductrices montrent l'horreur et les difficultés de la situation présente en insistant sur l'insécurité dans laquelle chacun se trouve. Les hommes qui aspirent à une vie meilleure accueillent donc ces paroles avec espoir : la vie sociale devenue invivable réclame un nouveau changement que tous attendent pour atteindre un bonheur désormais introuvable. Mais le désarroi des hommes les expose à toutes les manipulations.

Dans cette situation le riche trouve facilement les arguments trompeurs qui vont jouer en sa faveur.

Après avoir convaincus ses voisins de l'écouter, il les réunit pour leur tenir un discours. On s'imagine qu'il se tient en haut d'une tribune. Le premier discours public prend déjà la forme du mensonge.

Ce discours est fait pour séduire, il utilise les termes que tous attendent : il promet l'union, la justice et la paix par l'institution d'une loi commune. Cette loi commune est censée défendre le plus fort comme le plus faible. Le riche insiste sur la nécessité et le bien-fondé de cette loi qui apporte l'égalité entre les hommes en soumettant le puissant et le faible à des devoirs mutuels. On s'aperçoit que les mots sont savamment choisis pour produire l'effet recherché : l'adhésion unanime et sans réserve au projet d'instituer des lois qui vont garantir la personne et les biens des menaces. Les pauvres sont sensibles à l'idée d'une loi qui pourrait défendre leurs personnes, les riches à celle qui défend leurs biens.

Mais comme pour établir cette loi et la faire respecter, il faut instituer un pouvoir suprême, une autorité publique : « Un pouvoir suprême qui nous gouverne selon de sages lois », tous acceptent également de renoncer à leurs libertés naturelles et de s'en remettre aux décisions de cette autorité commune. Il n'y a pas de doute que le riche s'imagine déjà à la tête de ce pouvoir qu'il pourra alors utiliser pour satisfaire ses ambitions.

On retrouve dans cet accord l'idée d'un contrat ou d'un pacte qu'on trouve chez Hobbes[\[2\]](#)

Les hommes renoncent à la liberté en échange de leur sécurité. Mais au lieu de les délivrer d'un mal, la mise en place de l'autorité politique elle crée un mal pire encore. Le pacte proposé par le riche est en fait un pacte de dupe : l'institution de la loi qui protège la propriété n'apporte pratiquement rien aux plus démunis. Elle fixe pour toujours l'inégalité et toute remise en question devient du même coup transgression de la loi commune. L'adroite usurpation devient ainsi un droit irrévocable.

Les raisons de l'acceptation :

Mais pourquoi les hommes acceptent facilement ce discours ? Pourquoi acceptent-ils l'obéissance à la loi commune que propose le riche ?

La naïveté, l'absence de réflexion critique conduisent à accepter voire à défendre une loi qui en apparence établit l'égalité mais qui en réalité lui est contraire : pour que la loi soit juste, il aurait fallu que la situation initiale des hommes soit égale or comme ce n'est pas le cas, l'égalité de la loi ne fait que renforcer l'inégalité entre les hommes en la rendant irréversible.

Cependant d'autres facteurs entre en jeu, les passions humaines s'étant développées, les hommes ont besoin d'arbitre (des juges) pour départager leurs affaires car ils se querellent constamment à propos de leurs propriétés. L'avarice d'une part et l'ambition de l'autre les poussent à accepter la loi de la propriété. L'avarice qui vise à conserver ses richesses, l'ambition qui pousse à convoiter le pouvoir et la domination. Cette avarice et cette ambition les conduisent à leurs esclavage (ils ne peuvent se passer de maître).

On pourrait à ce niveau établir une comparaison avec le Discours sur la servitude volontaire de La Boétie qui montre comment les hommes sont prêts à se soumettre à un maître s'ils peuvent à leur tour exercer une domination ou espérer un jour se trouver à la place du maître.

L'établissement de la société et des lois se trouve donc fondée sur un mensonge : l'utilité de la loi pour tous alors qu'elle sert uniquement l'intérêt des plus puissants. Le droit institué n'est que le prolongement de la loi du plus fort.

Lorsqu'on parle **de faux contrat ou de pacte de dupe**, c'est que l'idée de contrat se fonde sur l'échange véritable (où chacun abandonne quelque chose pour recevoir en retour une compensation). Or le pacte des riches ne donne rien aux pauvres : ceux-ci acceptent d'obéir à une loi mais qui ne leur apporte rien sinon peu de chose en retour. Par contre les riches gagnent la tranquillité de leurs biens mais concèdent peu de choses (puisqu'ils font la loi).

Cet extrait constitue un tournant important – la société se donne des institutions- celui d'un Etat mais qui dès l'origine est corrompu à sa base par le mensonge. Il faudra donc refonder l'Etat sur de nouveaux principes et c'est à quoi Rousseau réfléchira dans son œuvre Du contrat social.

En conclusion, l'œuvre de Rousseau se distingue par sa forme originale, utilisant une méthode généalogique pour retracer une histoire reconstruite par le raisonnement. Cette approche offre une perspective nouvelle sur les origines de l'inégalité et permet à Rousseau de présenter des idées novatrices. L'une des idées centrales de Rousseau est qu'il n'existe pas d'essence prédéfinie de l'Homme. Au lieu de cela, il souligne le rôle essentiel de la société et de l'éducation dans la formation de l'individu.

Cette conception contredit parfois l'esprit des Lumières, qui prônait le progrès grâce à la raison. Rousseau remet en question cette idée en mettant en évidence les effets néfastes de la civilisation sur la nature humaine.

L'œuvre de Rousseau se caractérise également par ses idées critiques sur la société. Il affirme que la plupart des inégalités sont injustes et invite ainsi à une réflexion approfondie sur les fondements politiques de la société.

En mettant en lumière les inégalités sociales, Rousseau soulève des questions essentielles sur la légitimité du pouvoir et l'organisation de la société.

En somme, le Discours sur l'inégalité de Rousseau constitue une contribution majeure à la pensée politique et sociale. Son approche novatrice, son rejet des idées préconçues sur la nature humaine et son analyse critique de la société en font une œuvre essentielle toujours d'actualité pour réfléchir aux inégalités sociales.